

dissertation droit privée

Par **mandou8134**, le **13/10/2007** à **13:35**

j'ai deux dissert a faire en droit privée pour la semaine prochaine et je bloque completement ... svp aidez moi

dans mon intro je comptait commencer par une citation , puis j'ai chercher les definition des termes que je contait mettre en evidence .
en ce qui concerne l'interet du sujet , je dirai que c'est le travail dans l'organisation juridictionelle .

le plan

I/ le role du magistrat

A/

B/

II/ face a celui de l'avocat

A/

B/

merci d'avance

voila les sujets : Le magistrat et l'avocat

et : les differents systemes juridiques

Par **Olivier**, le **13/10/2007** à **14:02**

Bonjour,

- 1) votre question n'est pas postée au bon endroit
- 2) merci de présenter des pistes de recherche avant de demander de l'aide comme le précise la charte du forum

Par **Aubondroit**, le **14/10/2007** à **12:30**

Vous proposez exactement le plan qu'il ne faut JAMAIS faire.
Re-lisez les conseils de méthode qui vous ont été donnés, ou à défaut un ouvrage sur la dissertation.

Par **mandou8134**, le **14/10/2007 à 12:34**

je suis vraiment dans le flou deux jours que je cherche et que je n'arrive a rien a croire que je ne suis pas faite pour ca .

j'aurai aimais trouver un exemple de dissertation pour me donner une idée de ce qu'on attend de moi . si quelqu'un peut m'aider ! sa serait super sympa .

en tout cas merci de m'avoir arreter desuite

Par **yanos**, le **14/10/2007 à 13:20**

Bonjour,

Oui fais attention ce genre de plan pour une telle question peut te valoir de très très très mauvaises notes, enfin le principale c'est que tu aies compris.

De plus, personne ne t'aidera tant que tu n'auras pas donné quelques éléments de réflexions, c'est une des règles fondamentales du forum. Ne te décourages pas, réfléchis bien et tu trouveras déjà par toi-même.

Par **mathou**, le **14/10/2007 à 14:08**

Ne te décourage pas, ce n'est pas sur une dissertation qu'on voit si on est fait pour étudier une matière ou non, et au début c'est toujours difficile.

Si on t'a donné ce sujet, c'est qu'une ou plusieurs questions se posent dessus. A toi de trouver lesquelles.

Pars des définitions et des rôles de chacun, n'hésite pas à faire des tableaux avec leurs attributions pour comparer. Le plan que tu avais proposé n'était pas bon car il faisait I - le magistrat, II - l'avocat, sans avoir de dynamique ou de réflexion. Le but de sujets comme ça c'est justement de comparer les notions, de trouver des ressemblances, des différences, si l'un a plus de pouvoirs ou prérogatives que l'autre, s'il est plus utile, s'il existe des systèmes différents...

A la BU il y a des livres de correction de devoirs où tu peux lire des dissertations. Cherche aussi sur le forum, il y a des sujets rédigés ou sous forme de plans qui te montreront comment s'articule une dissertation.

Par **amberyl**, le **22/10/2007** à **20:12**

Salut

Je vois déjà que tu as commencé par séparer ton plan magistrat/avocat. Je te dis d'avance que c'est pas top, y'a beaucoup de profs qui sanctionnent.

Si t'arrives pas à trouver une citation, ne cherches pas à tout prix d'en inclure une en phrase d'attaque, il vaut mieux mettre une phrase correcte qui ouvre le sujet plutôt qu'une citation nulle qui n'a pas rapport avec le sujet.

Tu peux par exemple mettre d'un côté les rôles et les spécialités de ces métiers, de l'autre, le parcours à atteindre et le travail qu'ils doivent effectuer.

Pour les systèmes juridique, le plan est classique, d'un côté le système romano germanique, de l'autre le Commonlaw, mais n'oublie pas de mentionner les systèmes de droit coutumier et de droit religieux en passant. Cherche tout ça sur wikipedia, tu trouves pas mal de bonnes infos.

Bonne chance

Amberyl.